

Canada le Gar le Magasin, pour les qualitez d'elles, il ne s'est
jamais appesuy qu'on ait fait tort au Roy en ce point.

4°. On ne peut assimiler les fonctions d'un Controleur en
Canada, à celles d'un Controleur des Ports, auquel l'Or-
donnance de la Marine prescrit des choses qu'ils peuvent
exécuter aisément; par la raison qu'en Canada ces fourni-
tures y sont journalieres & d'un très grand detail, & souvent
minutieuses; au lieu que dans les Ports de France, les re-